

Image not found or type unknown



## Profession de foi avant élection

Par **made**, le **12/08/2015** à **07:41**

Lors des deux dernières élections de 2014 je n'ai reçu aucune profession de foi alors que je suis bien inscrit auprès de la mairie. Est-ce normal ? Que dois-je faire pour les avoir ? Est-ce une cause d'annulation d'élection ?

Merci par avance